



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.571**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-35344- DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DE LA DIRECTION SANTE PUBLIQUE

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : PAOLI Stéphane

M. Laurent DILLINGER donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Santé Publique

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/10/13

RAPPORTEUR : M. Laurent DILLINGER

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 10-PREVENTION ET AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DE LA DIRECTION SANTE PUBLIQUE -
Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Dans le cadre de la délégation Hygiène Publique, Protection Sanitaire et Conduites Addictives, la Ville d'Aix-en-Provence apporte son concours, sous forme de subventions de fonctionnement, à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sanitaire.

Le Plan Local de Santé Publique 2010-2013 accorde une priorité particulière aux actions permettant de développer une prévention ciblée notamment vers les publics jeunes et les populations vulnérables.

Aussi il est proposé de soutenir les projets et associations suivantes au titre de l'année 2013

- **Le Point Accueil Écoute Jeunes** du Centre Hospitalier Montperrin, situé à l'Espace Enfance-Jeunesse, dans le cadre de son intervention auprès des adolescents et des jeunes en difficulté sociale. Cette structure d'écoute permet un accueil généraliste des jeunes et de leurs référents (parents, professionnels) sur toutes les difficultés de la vie. Grâce à sa présence et sa souplesse de fonctionnement, le PAEJ lutte contre le mal-être et le risque de suicide chez les jeunes (collégiens, lycéens, jeunes majeurs isolés), de troubles psychologiques, contre le risque d'addiction, et œuvre pour la promotion globale de la santé. Sur le dernier semestre 2013, un travail spécifique d'accompagnement du Conseil Municipal des Adolescents a été enclenché autour d'un projet de prévention sur la thématique du mal-être et de la santé globale.

Le tableau ci-dessous présente le montant des subventions proposées pour cette association au titre de l'année 2013, ainsi que les montants accordés par la ville en 2011 et 2012 :

N° TIERS	NOM DE L' ASSOCIATION	2011	2012	2013 CONVENTION (Proposition)		OBJET
45252	Point Accueil Écoute Jeunes (CH Montperrin)	4 550 €	9 000 €	9 000 €	non	Écoute et soutien psychologique

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à chaque association les subventions pour l'année 2013 telles que présentées dans les tableaux ci-dessus.
- **DIRE** que les dépenses correspondantes aux subventions de fonctionnement seront imputées au budget de la ville sur la ligne « risques préventifs » 92520-6574-1976 qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.571 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DE LA DIRECTION SANTE PUBLIQUE

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**